

<b>SIEVERT</b> <sup>®</sup>	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010
<b>SIEVERT AB</b>		

### 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION DE MATIERE ET DE LA SOCIETE

**Nom du produit:** Sievert gaz Butane cartouche jetable 2201, 168g, 330ml

**Fournisseur:** Sievert AB

**Adresse:** P.O Box 1366, Hemvärnsgatan 22  
SE-171 26 Solna  
Sweden

**Numéro de téléphone:** +46 8 629 22 00 (heures de bureaux 08:00 to 16:30)

**Numéro de fax :** +46 8 629 22 66

### 2. IDENTIFICATION DE DANGER



F+ Extrêmement inflammable

- R12 Extrêmement inflammable
- S2 A conserver hors de portée des enfants
- S9 Conservez le conteneur dans un endroit bien aéré
- S16 A conserver à l'abri des sources de chaleur – Interdit de fumer

Cartouche de gaz – ne pas exposer à des températures au dessus de 50°C, protéger contre la lumière de soleil.  
Assembler ou démonter la cartouche de l'appareil seulement à l'extérieur, à l'écart de sources d'inflammation.  
Cartouche de gaz - stocker dans un endroit frais et sec.  
Grandes fuite de gaz dans les zones non ventilés pourrait causer le manque d'oxygène.

### 3. INFORMATION SUR LA COMPOSITION DES INGREDIENTS

Ingredient	EINECS-no	CAS-no	Poids %	Symbole danger/Terms R
Butane	203-448-7	106-97-8	95 - 100	F+, R12
Propane	200-827-9	74-98-6	0 - 5	F+, R12
1,3- butadiène	203-450-8	106-99-0	<0.1	F+,R12, R45, R46
Éthanethiol	200-837-3	75-08-1	< 0.01	F, Xn, N R11, R20, R50, R53

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Inhalation:** Procurer de l'air frais, consulter un médecin en cas de plaintes.

**Contact avec la peau:** Généralement le produit n'irrite pas la peau. En cas de symptômes de gelure, rincer à l'eau tiède (20-30°C). N'UTILISEZ PAS DE L'EAU CHAU DE. Consultez un médecin.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil ouvert à l'eau chaude (20-30°C) pendant 15 minutes.  
Contacter un médecin si les symptômes persistent.

**Ingestion:** Si les symptômes persistent consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**Agents d'extinction appropriés:** CO2, du sable, poudre extinctrice. Ne pas utiliser de l'eau.

**Extinction inappropriées pour des raisons de sécurités:** De l'eau, de l'eau à jet plein.

<b>SIEVERT</b> <sup>®</sup>	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010
<b>SIEVERT AB</b>		

**Équipement de protection :** Aucune mesure particulière requise.

<b>SIEVERT</b> <sup>®</sup>	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010
SIEVERT AB		

## 6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

<b>Précautions liées à la personne:</b>	Porter un équipement de protection. Garder les personnes non protégés à distance. Tenir loin des sources de chaleur.
<b>Mesures de protection environnementale:</b>	Aucune mesure particulière requise.
<b>Mesures de nettoyage/collecte:</b>	Assurer une bonne ventilation. Ne pas rincer à l'eau ou avec des produits de nettoyage à base d'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Informations pour une manipulation sûre:</b>	Assurer une ventilation/évacuation suffisante sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler le réservoir prudemment.
<b>Informations de sécurité sur le danger d'incendies et d'explosions:</b>	Conserver à l'abri des sources de chaleur – ne pas fumer. Protéger contre les charges électrostatiques. Conteneur sous pression, protéger du soleil et de ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme ouverte ou de tout autre matériel à incandescence.
<b>Précautions à prendre pour les entrepôts et les réservoirs:</b>	Conserver dans un endroit frais et aéré. Observer les règlements officiels sur le stockage d'emballage sous pression.
<b>Informations sur le stockage dans un dépôt commun:</b>	Pas requise.
<b>Information supplémentaire sur les conditions de stockage:</b>	Conserver le récipient hermétiquement scellé. Stocker dans un endroit frais et sec. Protéger contre la chaleur et la lumière directe du soleil.
<b>Classement selon le règlement des liquides inflammables:</b>	Pas applicable.

## 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Plus d'informations sur la conception des installations techniques:</b>	Aucune donnée supplémentaire, voir point 7.
--	---

<b>SIEVERT</b> <sup>®</sup>	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010

## 9. DES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Forme:</b>	Gaz liquide	<b>Pression vapeur:</b>	Approx. 345 kPa (absolute) à 20°C
<b>Couleur:</b>	Incolore.	<b>Densité du gaz:</b>	Plus lourd que l'air.
<b>Odeur:</b>	Naturellement inodore, après l'odorisation une forte odeur caractéristique désagréable.	<b>Masse grammolecule:</b>	approx. 58.12 g/mol.
<b>Densité:</b>	Approx. 575 kg/m <sup>3</sup> at 15°C.	<b>Temp. d'inflammation spontanée:</b>	365°C
<b>Masse grammolecule:</b>	approx. 58.12 g/mol.	<b>Caracteristiques d'explosion:</b>	En cours d'utilisation, il peut se former un mélange inflammable air-vapeur.
<b>Limite de risque explosion supérieur:</b>	Approx. 8.5% (V/V).	<b>coefficient de partage n-Octanol/eau :</b>	Log/Pow 2.8 (valeur estimée).
<b>Limite inférieure de risque explosion :</b>	Approx. 1.8% (V/V).	<b>Solubilité dans l'eau/graisse :</b>	Insoluble
<b>Temp. d'ébullition:</b>	Approx. -1°C.		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Aucune décomposition si utilisé selon les spécifications.

**Reactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.

**Produits de decomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus .

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Risques après inhalation:** Propane/butane est un gaz légèrement stupéfiant et peut sous forme très concentrée irriter les muqueuses et provoquer l'asphyxie. L'effet de suffocation est proportionnel à la diminution de la pression partielle de l'oxygène dans l'air par inhalation obtenus à un mélange d'air et le propane et le butane. Lorsque la teneur en oxygène a diminué de trois quarts ou moins du contenu normal l'asphyxie se produit. Le corps interprète ceci comme un manque d'oxygène et réagit (à des concentrations de 50 vol.-% propane/butane dans l'air) avec des symptômes prononcés de suffocation sous la forme de la difficulté à respirer et hyperventilation simultanément avec la capacité de réaction détérioré et coordination musculaire avec facultés affaiblies. Les cas plus graves (à des concentrations de 75 vol.-% propane/butane dans l'air) peuvent finir dans l'inconscience et la mort.

**Risques après contact:** Propane et le butane liquéfiés ou gazeux peut causer de graves gelures sur la peau ou dans les yeux.

Si le propane/butane sous forme liquéfiée vient en contact avec des objets d'une température plus élevée que le liquide 'il en résulte dans des vives ébullitions et éclaboussures.

<b>SIEVERT®</b>  SIEVERT AB	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**Note générale:** Généralement pas dangereux pour l'eau.

## 13. CONSIDÉRATIONS DISPOSICAL

**Recommandation:** Ne peut pas être jeté avec les déchets ménagers. Ne pas permettre le produit à atteindre le système d'égout. Produit à être déposé dans un lieu avec recirculation convenable, conformément aux règlements officiels

**Code EWC:** 16 05 05. Gaz en pression contenant autres que ceux mentionnés dans 16 05 04.

## 14. INFORMATION DE TRANSPORT

### Transport de chemin ADR / RID (Voiture et Train)

**Catégorie ADR/RID:** 2 2F

**Numéro UN:** 1965

**Numéro d'identification de danger:** 23

**Etiquette de danger:** 2,1

**Description marchandises:** 1965 AEROSOLS inflammable

### Transport maritime IMDG

**Catégorie IMDG :** 2,1

**Numéro UN:** 1965

**Numéro MFAG:** 310

**Numéro EMS:** 2-07

**Contamination de l'eau de mer:** No

**Désignation officielle de transport:** AEROSOLS inflammable

### Transport aérien ICAO / IATA

**Catégorie ICAO / IATA:** 2,2

**Numéro UN:** 1965

**Etiquette:** 2,1 (+13)

**Numéro d'identification de danger:** 23

**Désignation officielle de transport:** AEROSOLS inflammable

<b>SIEVERT</b> <sup>®</sup>	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010

SIEVERT AB

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Etiquette conforme EC – directive 67/548/CEE et 1999/45/CE admissible jusqu'au 01-06-2015

Symbole:



F+ Extrêmement flammable

<b>Classification:</b>	Extrêmement flammable
<b>Symboles:</b>	F+
<b>Phrases de risques:</b>	R12 – Extrêmement flammable
<b>Phrases de sécurité:</b>	S2 – Garder hors de portée des enfants. S3/9 – Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16 – Tenir loin des sources d'ignition - Interdiction de fumer.. S33 – Danger d'effets cumulatifs.

Butane pour allumeur. Gaz de pétrole.

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE LIQUÉFIÉ GAZ. Garder hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir loin des sources d'ignition – Interdiction de fumer. Tenir loin des sources de chaleur. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. AVERTISSEMENT: N E PAS RECHARGER. Contenant sous pression : ne pas percer ou perforer la cartouche même après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout matériel à incandescence. Cette cartouche est conforme à la norme EN 417.

Etiquette conforme EC - regulation 1272/2008 admissible à partir du 01-12-2010

Symbole:



<b>Mot de code du signal:</b>	Danger
<b>Indications de danger:</b>	H 220: Gaz extrêmement flammable (2.2/1)
<b>Mesures de précautions:</b>	PREVENTION P 210: Rester loin de chaleur/étincelles/flammes ouvertes/surfaces chaudes – Interdiction de fumer. RÉACTIONS P 377: Fuite de gaz feu : ne pas éteindre, à moins que la fuite peut être arrêté en toute sécurité. P 381: Éliminer toutes les sources d'ignition, si il est sécuritaire de le faire. STOCKAGE P 403: Conserver dans un endroit bien ventilé.

Butane pour allumeurs. Gaz de pétrole.

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE LIQUÉFIÉ GAZ. Garder hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir loin des sources d'ignition – Interdiction de fumer. Tenir loin des sources de chaleur. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. AVERTISSEMENT: N E PAS RECHARGER. Contenant sous pression : ne pas percer ou perforer la cartouche même après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout matériel à

<b>SIEVERT</b> <sup>®</sup>	<b>FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DE MATERIAUX</b>	Revision: 1.0
	<b>GAZ BUTANE 220183</b>	Date: 06/10/2010
<b>SIEVERT AB</b>		

---

incandescence. Cette cartouche est conforme à la norme EN 417.

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette information donne les aspects de la santé, la sécurité et l'aspect de l'environnement du produit basé sur les connaissances actuelles.

Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur les connaissances actuelles de ce produit.

Le but de cette information est de décrire le produit dans le cadre des exigences imposées en matière de santé, sécurité et l'environnement conformément aux 67/548/CEE, 1999/45/ce et la Directive 76/769/CEE.